



FEDERATION DES
ENTREPRISES
DU CONGO

ASSISES SUR LE SECTEUR DE L'ELECTRICITE DE LA RDC

Présentation des conclusions de la conférence sur l'énergie
d'avril 2018

Suivi des actions conclues aux Conférences sur l'Energie 2015 et 2017

Eric MONGA MUMBA
Vice-Président National de la FEC/Energie

CONTEXTE

A la suite de la promulgation de la loi N°14/011 de juin 2014, les réflexions des opérateurs miniers sur la résorption du déficit énergétique que vit actuellement la RDC, ont formellement commencé en mai 2015 par une conférence sur l'énergie appelée "*Power Day*", initiée par la société minière MMG et la SNEL.

S'en sont suivies, les *journées sur l'énergie* tenues respectivement en avril 2017 et 2018.



OBJECTIFS

- Etablir un état des lieux du secteur de l'électricité;
- Evaluer le cadre juridique et incitatif des investissements dans le secteur de l'électricité;
- Echanger sur les avancées des projets, des réformes ainsi que la prise des mesures d'application de la Loi relative à la libéralisation du secteur.



PRESENTATIONS

Le Président National de la Fédération des Entreprises du Congo:

- a souligné l'urgence sociale, économique et écologique que représentent les enjeux énergétiques et a survolé les ressources énergétiques que la RDC possède : hydroélectrique, hydrocarbures, gaz naturel, charbon, géothermique et solaire;
- a également insisté sur la mise en place effective des animateurs de l'Autorité de Régulation (ARE) du secteur de l'énergie et de l'Agence National Services d'Électrification Rurale (ANSER).



Le Ministre de l'Énergie, Mr. INGELE IFOTO:

- a parlé de la configuration du secteur de l'électricité avant la promulgation de la Loi de juin 2014 relative à ce secteur et a ensuite fait un état des initiatives et actions entreprises par le Gouvernement,
- a expliqué la voie à suivre pour résorber le déficit énergétique, et
- a recommandé de conjuguer les efforts, afin de poursuivre et d'achever les projets déjà en cours.



Il y a eu également des présentations :

- Jean Coppens
- SNEL
- ADPI – RDC
- UCM
- FPI
- Maitre Jean-Paul
KITENGE
- ANAPI

- Ingérop et Knight
Piésold/KIPAY Energie
- Congo Energie
- GECAMINES
- VOITH
- General Electric (GE)
- KATANGA Energie
- Cabinet d'avocats
CLYDE & CO



BESOINS ENERGETIQUES

- Pour la FEC, le déficit énergétique est estimé à plus **3000 MW** dont plus de **1500 MW** uniquement pour les **secteurs industriel et minier**.

L'**objectif** en production de cuivre par exemple était d'atteindre **1.5Mt en 2018**.

(Non atteint par manque principalement d'énergie)

- Selon le plan énergétique, l'état devrait récupérer près de **1 000 MW** de 2005 à 2018 par les projets suivants:

STRATEGIES DE RESORPTION

1. PLAN D' ACTIONS PRESENTE EN 2015 PAR LA SNEL

	OBJECTIF	ECHEANCE
PROGRAMMES		
SAPMP	Accroissement 500MW	Décembre 2015
PMEDE	<ul style="list-style-type: none"> • A terme : 1300MW disponible à Inga en sécurité N-1, soit 1500 MW disponibles et réhabilités • Supprimer délestages à Kinshasa • Procéder à 5000 nouveaux raccordements • Améliorer taux desserte de Kinshasa de 40 à 50 pourcent 	Décembre 2017 pour les machines, 2018 pour la construction de la seconde prise d'eau
FRIPT	Garantir 450MW à KCC, MUMI et KANSUKI	
PROJET PPP		
TENKE FUNGURUME	Fourniture des transformateurs de puissance pour la réhabilitation de quatre groupes et la modernisation du Poste Haute Tension de Nseke	2016
PROJETS PRIVES		
IVANOE MINES	Améliorer fiabilité du réseau de 120KV du katanga et son intégration au SCADA	2017
ZONGO 2	Produire 150 MW afin de réduire le délestage dans la partie ouest de Kinshasa en	Initial : 2015 Nouvelle : 2018
NZILO 2 et BUSANGA	Augmenter le productible du parc de production Sud à 120 et 240 MW	2025
LUAPULA	Augmenter le productible du parc de production sud à 708 MW	2019

2. AUTRES STRATEGIES DES MINIERES

BAILLEUR	INTITULE PROJET	MONTANT M.usd	PUISSANCE A RECUPERER
AMBL	Travaux urgents sur la centrale de Koni	4.50	
BOSS MINING	Réparation des groupes 1 et 3 de la centrale de Koni	13.00	26.0
CDM	Extension NR Kasapa	3.00	
CHEMAF	Extension NR Kasapa	3.00	
KCC	<ul style="list-style-type: none"> • Fiabilisation du pole 2 de liaison THTCC Inga-Kolwezi • Fiabilisation projet FRIPT 	275.00	350.0
MMG KINSERVE	<ul style="list-style-type: none"> • Construction Poste 220/120 kV Kasapa et lignes associées • Extension NR Kasapa • Payment arriérés SNEL a ZESCO • Construction ligne 120 kV NR Kasapa - AMCC 	21.67	
MUMI	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation actions urgente projet Nzilo • Payment arriérés SNEL a Zesco 	32.88	25.0
RUASHI MINNING	<ul style="list-style-type: none"> • Construction Poste 220/120 kV NR Kasapa et lignes associées • Extension NR Kasapa 	13.89	
SMCO	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des infrastructures pour l'alimentation de Shituru 	13.13	
SOMIKA	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de réhabilitation de la 2ème ligne 120 kV RS- Kipushi 	1.49	
TFM	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de 4 groupes de la centrale de Nseke et des réseaux de transport associés 	214.00	65.0
TIGER SEK	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement Cu par Alu sur les lignes 120 kV • Campagne lampes économiques 	32.3	
TOTAL		595.56	546.00

3. IPP

- La Centrale de MATEBE et autres en construction dans la même zone,
- Les Centrales construites par KIBALI Gold,
- La réhabilitation de centrale hydroélectrique de SANGA et l'implantation d'une centrale solaire de 1 MW à MANONO,
- La mise en œuvre du projet de SOMBWE, TEMBO POWER, GREAT LAKE ENERGY, SOKIMO,
- Le projet de la Centrale Thermique de Luena, etc.

La production globale des IPP pourrait avoisiner les 500 MW d'ici 2025

CONCLUSION

En persévérant et en continuant sur la même voie, de nouvelles capacités contribueront à l'amélioration de la desserte énergétique.

MERCI DE VOTRE
ATTENTION